

MAINTIENIR LES INVESTISSEMENTS ET DESENDER LA COMMUNE ...

**Madame, Monsieur,
Mes chers Concitoyens,**

Le 12 avril dernier, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le budget primitif 2024.

Une fois de plus, dans un contexte difficile, nous avons pu constater le bon équilibre financier de notre commune. Nos marges de manœuvres sont pourtant limitées, comme partout ailleurs mais nous suivons le cap que nous avons tracé au début de notre mandat et les résultats sont là : nous poursuivons le désendettement de notre commune tout en maintenant nos investissements.

Dans « Le Petit journal » de ce semestre, nous avons l'occasion de revenir sur ce budget et de faire le point sur nos travaux de voirie, ainsi que sur nos projets. Et à ce propos, je souhaite remercier les habitants du Bourg pour leur patience durant ces derniers travaux qui arrivent bientôt à leur terme. En effet, nous venons de vivre une période difficile mais nécessaire pour le confort de tous. Le SIEG, mandaté par ENEDIS a du faire renforcer le réseau basse tension du bourg et nous en avons profité pour poursuivre l'enfouissement des réseaux secs (électriques, télécoms et éclairage public...) Les tranchées, la chaussée encombrée par des engins de toutes sortes, une circulation « alternée » ou déviée pour certains gabarits, des nuisances sonores... et le tout avec une météo assez déplaisante. Merci également aux entreprises concernées et à leurs agents, ce n'était pas tous les jours facile.

Pour la suite, Enedis a enfin réalisé le branchement de nos panneaux photovoltaïques (nous allons produire de l'énergie et créer des ressources pour notre commune).

Je vous souhaite une bonne lecture et à ceux qui ont la chance de pouvoir en prendre, de très bonnes vacances.

François CHAUTARD

Maire

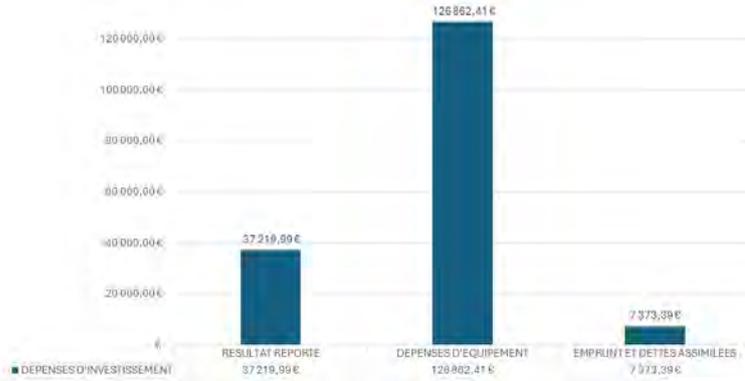


**Dossier:
Le Budget
communal**

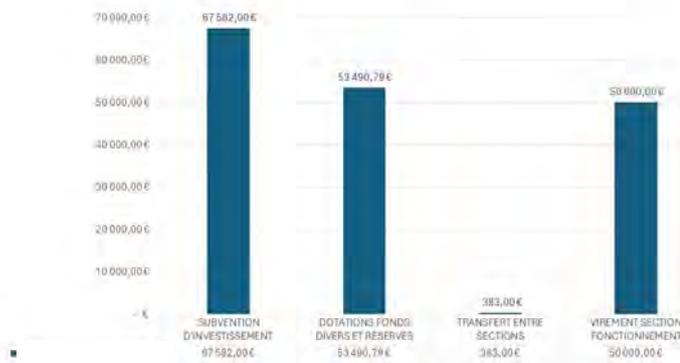


Budget communal

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 171 455.79€



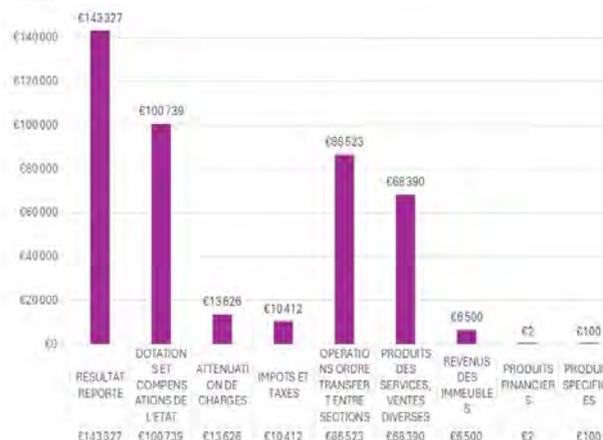
RECETTES D'INVESTISSEMENT : 171 455.79€



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 429 619.85€



RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 429 619.85€



PAS D'AUGMENTATION DES TAUX

Le budget que nous avons voté lors du Conseil Municipal du 12 avril 2024 repose sur la délicate équation entre le choix de maintenir notre fiscalité en n'augmentant pas nos impôts (**pour rappel, 12,57 pour le foncier bâti, 73,76 pour le foncier non bâti et 8,57 pour la taxe d'habitation**) celui de préserver notre qualité de vie et de poursuivre nos investissements en matière d'économie d'énergie. Cette gestion budgétaire et notre faible taux d'endettement devraient nous permettre de concrétiser de futurs projets...

D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES

Ce sont les recettes de fiscalité locale ainsi que les dotations de l'Etat qui financent nos frais de fonctionnement. Pour ce qui concerne les investissements, là encore nos partenaires que sont L'Etat, le Département la Région et la Cocom jouent un rôle important en appui de l'autofinancement de la commune.

QUEL CAP POUR 2024 ?

Cette année encore, il est capital de poursuivre nos travaux de réfection de voirie communale très lourdement sollicitée par les engins qui l'empruntent et les rudes conditions climatiques. C'est une ligne d'investissement très importante dans notre budget (voire la 1^{ère}) puisque nous engagerons une somme de plus de 50 000€ dont à peu près 20 000€ resteront à la charge de la commune, après la participation du Département et de l'Etat (FIC et DETR).

ET POUR LES PROJETS...

Plusieurs travaux sont à prévoir: ceux de maintenance et d'entretien de nos bâtiments, l'école en particulier. Dans le domaine de l'éclairage public, nous poursuivons les aménagements entrepris avec l'aide du SIEG et de la Communauté de commune pour diminuer nos factures et faire des économies. Quant à nos projets, nous lancerons prochainement un programme de fleurissement avec des plantes à faible arrosage. Il est prévu également l'installation de panneaux solaires sur l'école, avec l'aide là encore de la Communauté de communes. La traversée du Bourg que nous pourrions enfin démarrer maintenant que nos travaux de réseau et d'enfouissement sont achevés est également au programme ainsi que l'avenir de l'ancienne colo dont nous venons de lancer avec le Département une étude de faisabilité.

ESPACES VERTS

Même si cela n'apparaît pas comme une évidence en ce moment, le changement climatique nous expose à des périodes estivales plutôt sèches et où il convient d'économiser notre ressource en eau. Mais pour autant, devons-nous vivre dans un environnement triste, sans fleurs et sans attraits...



tion économe en eau pour le fleurissement de la commune.

Des plantes végétales résistant au sec ont été repiquées autour du Monument aux morts ainsi qu'à différents endroits comme sur la fontaine (qui n'a jamais fonctionné et dont la remise en fonction aurait été inadaptée, voire inopportune en période de sécheresse...)



C'est pourquoi la municipalité, toujours soucieuse d'adopter un comportement « écoresponsable » s'est tournée vers une solu-

Ces plantations ont été réalisées par la pépinière « Sauve Qui Pousse », .



POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Une solide dalle en béton, un encadrement

en bois pour éviter les déplacements intempestifs les jours de « grand vent », sous la houlette de Serge Roiron, Adjoint aux travaux, petit à petit les employés communaux poursuivent l'aménagement des différents points d'apport volontaires dans nos villages. C'est une œuvre de longue haleine !

plus qu'à goudronner et le bourg de St Just retrouvera sa tranquillité et son aspect initial...



Travaux de voirie

Lors de ces travaux dont la 1ère phase a débuté en mars, les nouveaux réseaux souterrains ont été mis en place, impliquant des travaux de terrassement qui ont impacté la circulation des véhicules, et même entraîné des déviations selon leur tonnage.

Encore un peu de patience et tout rentrera dans l'ordre. A ce jour les réseaux sont enfouis, les tranchées sont refermées, il ne manque





Numéros d'urgence:

SAMU: 15 POMPIERS: 18 GENDARMERIE: 17



Lundi de 14h à 16h.

Judi et Vendredi de 9h15 à 11h15
(Permanence Elus le Vendredi de 17h à 18h)

Tel: 04 73 95 64 05

Courriel: mairie.stjust@gmail.com

Bibliothèque Municipale:

1er étage du bâtiment de l'école les samedis
de 14h30 à 16h.

Déchetteries

(Le dépôt sauvage d'ordures est passible d'une amende.)

Ambert : Tel : 04 73 82 37 17

Arlanc : Tel : 04 73 95 17 22

Viverols : Tel: 04 73 95 34 58

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

Service d'aides ménagère
Portage repas à domicile
Bus des montagnes
et pour d'autres services...

<http://www.ambertlivradoisforez.fr/> Tel: 04 73 72 71 40

Syndicat des eaux (SIAEP)

Tel: 04 73 95 12 96

Courriel: siaep.chaumont@orange.fr

ASSOCIATIONS

APE (Parents d'élèves) Morgan DEVILLE

« St JUST Moto Loisirs ». Christophe BEST

Société de chasse. Anthony MONEYRON

Comité des Fêtes. Aurore BEST

DATES A RETENIR

SLAMEUR DE GRAND PERE: 6 juillet

LEGISLATIVES 2ème tour: 7 juillet

FETE COMMUNALE: 13 juillet

JEUX INTERVILLAGES: 24 Août

(Auto cross de Flaittes à Marsac)

St Just en Art (8ème édition)

Le Salon St Just en Art, ouvert aux artistes (**Peintres, Sculpteurs et Photographes**) a rassemblé cette année 20 artistes locaux et régionaux. Les organisateurs avaient sélectionné une peintre de renommée internationale, Andrée BARS, **peintre de l'imaginaire**

hyperréaliste, dont les tableaux ont été particulièrement appréciés. Près de 300 visiteurs se sont déplacés pour ce rendez-vous incontournable du week-end de l'Ascension.



Certains d'entre vous possèdent des photos anciennes de St Just, voire de vieilles cartes postales... Nous sommes à la recherche de ce type de documents (en couleur ou en noir et blanc) dans le but de réaliser un travail ou même une exposition sur le thème « St Just hier et aujourd'hui »

d'hui »

Vous pouvez donc nous aider :

- Soit en nous confiant vos documents en mairie (nous les scannerons et vous les restituerons aussitôt)
- Soit en nous envoyant les photos (au format « jpg ») par mail à l'adresse : mairie.stjust@gmail.com

N'oubliez pas de bien localiser les photos afin d'éviter des erreurs. **Encore merci par avance !**

SPECTACLES ET ANIMATIONS